

AVIS DE CONCOURS



Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine ouvre, pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de Bretagne, au titre de l'année 2026, les concours de

GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

Catégorie C - Femme / Homme

- **Nombre de postes : 60 postes** (*Concours externe : 32 ; premier concours interne : 18 ; deuxième concours interne : 10*)
- **Épreuves écrites d'admissibilité : le mardi 12 mai 2026 en Ille et Vilaine (35)**
- **Épreuves d'admission :**
 - Épreuves physiques : courant 2^{ème} semestre 2026, en Ille et Vilaine (35),
 - Tests psychotechniques : le 01 octobre 2026, en Ille et Vilaine (35),
 - Entretiens : courant du 2^{ème} semestre 2026, au siège du Centre de gestion d'Ille et Vilaine à Thorigné-Fouillard (35).

Le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives, de modifier ces dates et/ou lieux.

Conditions d'inscription	Période d'inscription
<u>Le concours externe</u> est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins de niveau 3 au sens du répertoire national des certifications professionnelles (CAP, BEP ...) ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007.	L'inscription aux concours se déroulera en 2 étapes : <u>1- Préinscription en ligne</u> du 30 septembre 2025 au 5 novembre 2025 inclus, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine) Une préinscription en ligne aux concours de gardien brigadier de police municipale, session 2026, est ouverte : • Sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine : www.cdg35.fr ; • Par l'intermédiaire du portail national www.concours-territorial.fr ;
<u>Le premier concours interne</u> est ouvert aux agents publics de la fonction publique territoriale exerçant depuis au moins deux ans, au 1^{er} janvier 2026, des fonctions d'agent de surveillance de la voie publique. Les candidats doivent également être en position d'activité à la date de clôture des inscriptions, soit le 13 novembre 2025.	La préinscription en ligne, générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que l'espace sécurisé propre à chaque candidat.
<u>Le deuxième concours interne</u> est ouvert aux agents publics mentionnés au 3° de l'article L.4145-1 du code de la défense et à l'article L.411-5 du code de la sécurité intérieure exerçant depuis au moins deux ans, au 1^{er} janvier 2026. <u>Ces agents sont :</u> • Les volontaires des armées, en service au sein de la gendarmerie nationale (3° de l'article L.4145-1 du code de la défense), • Les agents âgés de 18 ans à moins de 30 ans, recrutés en qualité de contractuels de droit public pour une période de 3 ans, renouvelable une fois par reconduction expresse, afin d'exercer des missions d'adjoints de sécurité auprès des fonctionnaires des services actifs de la police nationale (article L.411-5 du code de la sécurité intérieure). Les candidats doivent également être en position d'activité à la date de clôture des inscriptions, soit le 13 novembre 2025.	<u>2- Validation en ligne de l'inscription</u> du 30 septembre 2025 au 13 novembre 2025 inclus, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine) <u>Attention :</u> la préinscription effectuée par le candidat sur le site Internet ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura validé en ligne son inscription, à partir de son espace candidat. <i>En l'absence de validation d'inscription dans les délais</i> (soit au plus tard le 13 novembre 2025, 23 h 59 dernier délai), la préinscription du candidat sera annulée. Le candidat pourra, dans le même temps, déposer de manière dématérialisée les pièces justificatives requises.

**Adresse du CDG 35 : Centre de Gestion d'Ille et Vilaine – Service Concours Examens -
Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé – CS 13600 – 35236 THORIGNE-FOUILLARD Cedex**